

La situation des immigrants italiens dans le bassin minier et sidérurgique du Luxembourg et de Lorraine avant 1914

*Commentaire des notes extraites
du "Journal de voyage" de
Mgr. Geremia Bonomelli en 1912.*

Un journal de voyage devenu un document historique

Fin juillet 1912, Mgr. Geremia Bonomelli (1831-1914) évêque de Crémone (à l'époque, une des grandes figures de l'épiscopat italien tant par sa culture, son engagement social que par son ouverture politique), fondateur et président de l'œuvre d'assistance aux émigrés italiens en Europe,¹ à 81 ans, a rendu visite à ses compatriotes dans la région minière et sidérurgique du Luxembourg et en Lorraine française et allemande. Il voulait se rendre compte personnellement de leur situation et du travail apostolique et social accompli par les prêtres et les laïcs de son Œuvre. Sa fondation comptait plusieurs centres et secrétariats implantés à Esch-sur-Alzette, Dudelange, Briey, Longwy, Groos-Moyeuvre et Metz.

Il s'agissait là de son second voyage en Lorraine. Il avait déjà effectué un court séjour à Metz en 1900. Arrivé en gare de Luxembourg le soir du 30 juillet 1912, il rendit visite dès le lendemain à la communauté italienne de Esch-sur-Alzette; puis, le 1^{er} août, il alla dans plusieurs localités de Lorraine avant de rentrer (le 5 août) en Italie en passant

¹ L'œuvre Bonomelli fut fondée le 18 mai 1900: il s'agissait d'une association composée de religieux – dépendant d'une instance ecclésiastique – et de laïcs, association dirigée par un Secrétariat Général. Mgr. Bonomelli en fut le président dès la fondation jusqu'à sa mort (1914).

par la Suisse. A Lucerne, Mgr. Bonomelli confia ses impressions de voyage à un journaliste, correspondant de *Il Secolo*, journal libéral et anticlérical de Milan très répandu dans le milieu minier italien de Lorraine. Ses impressions, profondément douloureuses, figurent également dans son *Journal de voyage* achevé le 26 juillet 1913, mais publié seulement en 1914, quelques mois avant sa mort (août 1914).²

L'interview, publiée dans le journal milanais le 7 août 1912 et rapidement diffusée en France, provoqua de vives réactions parmi les représentants des sociétés minières et sidérurgiques de Lorraine. Ceux-ci s'indignèrent, par lettre, des jugements erronés de l'évêque et de l'offense faite à l'honneur des sociétés elles-mêmes, laissant entendre que, si besoin était, ils pourraient porter l'affaire devant les tribunaux.³

Face à ces réactions, un an plus tard, dans son *Journal de voyage*, Mgr. Bonomelli fera remarquer: «*Je sais avoir parlé vrai mais qu'il eût été plus prudent de me taire. Je ne peux nier avoir porté ces jugements (...), mais je nie avoir voulu imputer aux seules sociétés françaises les conditions de vie lamentables des émigrés italiens. Cela, non! J'ai dénoncé avec force et une certaine indignation les misères morales, religieuses et matérielles de ces victimes du travail et j'ai affirmé qu'on leur extorquait des bénéfices énormes allant jusqu'à 10,20 et même 30% de leur salaire, ce qui, de fait, insinuait que le capital écrasait les travailleurs. Mon témoignage passait ainsi pour une condamnation des patrons, un cri de révolte d'autant plus insupportable qu'il venait d'un évêque.*»⁴

Dans son *Journal de voyage*, l'évêque ne dément pas ses déclarations, même s'il s'est cru obligé d'en modérer la teneur. «*Aux énormes profits réalisés par les sociétés, remarque l'évêque, j'aurais dû ajouter que si les bénéfices sont vraiment considérables, les risques le sont également. (...) De plus, je n'aurais pas dû passer sous silence que les sociétés ont engagé des dépenses pour les hôpitaux et les services publics afin de rendre moins inconfortable la condition des ouvriers... Enfin, je dois également avouer que les conditions supportées par nos ouvriers dans*

² Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive. Cose. Uomini. Paesi*, Milan, Casa editrice L.F. Cogliati, 1914, Chapitre IV: *Lussemburgo. Lorena*, pp. 159-214. En 1901 et 1908 Mgr. Bonomelli avait déjà publié deux autres chroniques de ses voyages. Voir: G. BONOMELLI, *Tre mesi al di là delle Alpi*, Milan, 1901; *Viaggiando in vari Paesi e in vari tempi*, Milan, Tip. Ed. L.F. Cogliati, 1908.

³ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., p. 182. L'interview de Mgr. Bonomelli fut reproduite intégralement dans le journal *Le Syndicaliste*, organe de l'Union des syndicats ouvriers de Meurthe-et-Moselle. Cfr. S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *Les Italiens dans l'arrondissement de Briey avant 1914*, «*Annales de l'Est*», 1, Nancy, 1966, p. 60. Les mêmes autres rapportent des témoignages qui affirmaient que *Il Secolo* était le seul quotidien vendu dans la région, pp. 53 et 55.

⁴ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., p. 182.

cette région leur sont d'abord imputables; conditions qu'ils pourraient améliorer moyennant un peu plus de propreté, de sobriété et un peu moins d'avarice, car les extrêmes se touchent... En tout cas, conclut Mgr. Bonomelli, je remercie la Providence que mes déclarations, même déplaisantes pour les sociétés, aient produit d'excellents résultats et qu'elles aient profité aux ouvriers».⁵

Voici la déclaration de Mgr. Bonomelli, rapportée par le journaliste de *Il Secolo*:

«Rentré d'un voyage dans les centres d'émigration italiens au Luxembourg et en Lorraine, Mgr. Bonomelli est arrivé ici. J'ai cru intéressant de demander au vieux prélat son impression sur les conditions dans nos colonies d'où parviennent fréquemment des cris d'angoisse désespérés»: «Je ne puis que vous exprimer, me dit Mgr. Bonomelli, ma plus vive douleur pour les très déplorables conditions dans lesquelles j'ai trouvé nos braves ouvriers. Spécialement en Lorraine française, j'ai dû constater des choses tristes et répugnantes qui nous couvrent de honte. Nos ouvriers vivent là-bas, à l'état, comment dire, quasi sauvage. L'exploitation des baccani (patrons de pensions de famille) atteint en certaines régions l'infamie. Pensez que dans les chambres, où au maximum pourraient être mis 2 lits, vivent accumulés 8, 9 et même 10 individus...

À cette situation profondément triste s'ajoute, en Lorraine française, la haine de la population pour les Italiens considérés comme des êtres inférieurs, méprisés par les autorités, traités par les patrons comme des bêtes de somme. Voulez-vous un exemple? Un bon diable de nos compatriotes qui mangeait du chocolat en offrit des petits morceaux à quelques enfants qui jouaient sur la route. Que n'avait-il pas fait là! Il fut insulté par la foule qui hurlait: "Sus au satyre!" Il fut assailli de coups de poing... on voulait le lyncher. Et partout c'est ainsi. Je vous assure que c'est une tragédie. J'ai recueilli à ce sujet un mémoire très fourni et je ferai peut-être un rapport de taille au gouvernement italien. Il est urgent d'apporter des remèdes énergiques et adaptés, mais que voulez-vous? La plupart du temps nos pauvres compatriotes, maltraités, exploités de toutes parts et de toutes façons, se méfient des autorités elles-mêmes qui essaient de les aider.

Il conviendrait de faire dévier notre courant migratoire, de faire comprendre à nos émigrants qu'en se rendant en certaines localités, ils y rencontrent des désillusions et des souffrances. Mais que faire? Actuellement les grandes aciéries de Lorraine qui emploient bien 40.000 ouvriers, en majorité italiens, et qui font d'excellentes affaires en distribuant 20% et 30% aux actionnaires, ont l'intention de doubler la production en portant ainsi le nombre de travailleurs à environ 70.000. Il y

⁵ *Ibid.*, p. 183.

aura inévitablement 30.000 autres de nos compatriotes qui iront se jeter les yeux fermés dans cette bouche de l'enfer. Malgré l'œuvre de nos autorités, ceux qui embauchent, bien organisés et grassement payés, réussissent presque toujours à triompher.

Il conviendrait, ajouta Mgr. Bonomelli, que le gouvernement italien se mette en rapport direct avec les gouvernements des États où notre courant migratoire est le plus fort et où les conditions de nos travailleurs sont les plus déplorables, ou bien avec les compagnies elles-mêmes, en concluant des traités, afin que soient données à nos ouvriers les garanties qui leur sont dues.

Il conviendrait également que les ouvriers italiens apprennent à s'imposer par leur comportement à la considération des étrangers.

En Lorraine allemande et en d'autres parties du Luxembourg, j'ai constaté que les conditions sont déjà meilleures du fait que les exploitants des hôtels et des pensions, parasites insatiables de notre émigration, en sont souvent les patrons eux-mêmes, ce qui fait que l'exploitation y est exercée à un degré moindre. Toutefois, je le répète, les conditions générales sont mauvaises, extrêmement mauvaises, et j'ai rapporté de mon voyage une impression profondément douloureuse.⁶

À la lecture de ce document, on peut facilement deviner les motifs de la réaction des sociétés installées en Lorraine. Une réaction provoquée par la comparaison faite par l'évêque italien entre les sociétés françaises et les sociétés allemandes et luxembourgeoises (comparaison défavorable aux premières) plus que par la description crue des conditions de vie des ouvriers italiens. N'oublions pas que la visite de Mgr. Bonomelli se déroula en 1912, à la veille du premier conflit mondial, alors que les relations entre la France et l'Allemagne de Bismarck continuaient à se dégrader. Dans son *Journal de voyage*, Mgr. Bonomelli se fait l'écho des animosités nationalistes entre les deux communautés, des rumeurs de renforcement de la présence militaire et des bruits qui couraient à l'époque autour de la création de couloirs souterrains (la ligne Maginot) en Meurthe-et-Moselle. «Je crains le conflit écrit Mgr. Bonomelli, je le ressens, je le prévois inévitable et probablement proche. Tandis que j'écris ces lignes, de part et d'autre du Rhin on entend des bruits sourds de guerre; en 43 années de paix, les haines nationalistes ne sont pas mortes, ni les offenses oubliées; ni non plus assouvis l'envie de vengeance ou l'orgueil de la conquête».⁷

Dans son interview à *Il Secolo*, Mgr. Bonomelli affirme avoir «recueilli un mémoire très fourni sur les conditions de vie des ouvriers ita-

⁶ *Il Secolo*, Milan, 7 août 1912. La version française que nous reproduisons est tirée de l'ouvrage de S. BONNET, C. SANTINI et H. BARTHÉLÉMY cité ci-dessus.

⁷ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., pp. 208-209.

liens» et qu'il transmettrait «peut-être un rapport conséquent au gouvernement italien». Je n'ai pas trouvé trace de ce rapport; mais il est toutefois très probable que Mgr. Bonomelli l'ait envoyé, au vu des bonnes relations qu'il a toujours entretenues avec le gouvernement italien, et ce, même après la rupture des relations entre Rome et le Vatican en 1870.⁸

Quant au mémoire «très fourni de son voyage» l'évêque de Crémone en laissera des commentaires importants dans son *Journal*. À la description générale de la région visitée, il ajoute «les informations recueillies auprès de ses missionnaires, des consuls, des agents pastoraux et aussi des ouvriers (...). On pourra trouver des inexactitudes dans mon exposé, écrit-il, mais le fond et la substance des choses est hors de doute».⁹

On peut regretter que Mgr. Bonomelli n'ait réservé que deux pages à sa visite à Esch-sur-Alzette sur les 55 de son *Journal* et qu'il n'ait consacré aucun commentaire aux conditions économiques et sociales, pourtant pénibles, des ouvriers italiens dans les bassins miniers et sidérurgiques de Differdange, Dudelange et Esch-sur-Alzette, où, pourtant, dès la fin de 1901, œuvraient deux secrétaires de l'œuvre Bonomelli, se chargeant de toutes les activités sociales de la communauté italienne, surtout en matière de recherche d'emploi. Ce silence est d'autant plus surprenant que la visite de Mgr. Bonomelli dans le bassin minier luxembourgeois a eu lieu au lendemain de la «révolte des Italiens»: de janvier à février 1912, à Differdange, «pour la première fois dans l'histoire sociale du Luxembourg, les immigrants italiens furent les protagonistes d'une révolte ouvrière et où pour la première fois aussi le Grand-Duché fut confronté à une révolte sanglante (quatre morts, dont deux de nationalité italienne, et de nombreux blessés)».¹⁰

La comparaison faite par Mgr. Bonomelli entre la situation sociale des Italiens au Luxembourg et ceux de Lorraine ne trouve donc pas d'éléments probants dans son *Journal de voyage*, presque exclusivement consacré à l'itinéraire suivi en Lorraine française.

⁸ Mgr. Geremia Bonomelli était, avec Mgr. G.B. Scalabrini (évêque de Piacenza de 1876 à 1905), parmi les partisans les plus convaincus et les plus fervents de la conciliation entre le Saint-Siège et le gouvernement italien. Depuis 1871, à la suite de l'occupation de Rome, le Vatican avait rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement italien, en donnant la consigne aux catholiques italiens de désertier les consultations politiques.

⁹ Mgr. G. BONOMEI, *Peregrinazioni estive...*, cit., p. 163.

¹⁰ Voir la description détaillée de la «révolte des Italiens» dans l'ouvrage de BENITO GALLO, *Les Italiens au Grand-Duché de Luxembourg*, Luxembourg, Imprimerie Saint Paul, 1987, pp. 147-153. Il suffit de lire les pages concernant les conditions de travail et de logement entre 1900 et 1910 des deux volumes de Jean-Pierre Conrardy et Robert Krantz à Dudelange pour se convaincre des très fortes analogies existantes à ce propos entre la situation au Luxembourg et en Lorraine. Cfr. *Dudelange, Passé et présent d'une ville industrielle*, Ouvrage édité par la municipalité et les Amis de l'histoire de Dudelange, 1991, Tome I, p. 429, Tome II, p. 339.

Ce *Journal* – dont Benito Gallo cite quelques extraits significatifs dans sa recherche approfondie sur les Italiens au Luxembourg¹¹ – est un document historique reconnu par les chercheurs. Serge Bonnet, Charles Santini et Hubert Barthélemy en ont publié presque intégralement la traduction française en 1962 dans leur ouvrage: «*Les Italiens dans l'arrondissement de Briey avant 1914*».¹² Le *Journal* de Mgr. Bonomelli mérite aujourd'hui d'être relu à la lumière des renseignements tirés d'autres sources d'information de la même époque, tant luxembourgeoises que françaises et sur lesquelles des historiens de l'entre-deux-guerres, comme Georges Mauco,¹³ ou plus récents (années 60' et 80') tels Charles Bonnet¹⁴ et Gérard Noiriel¹⁵ ont fondé leurs recherches.

Je retiendrai seulement quelques extraits concernant les conditions économiques et morales des ouvriers italiens; les références aux conditions religieuses ayant déjà été très largement commentées par Serge Bonnet, Charles Santini et Hubert Barthélemy dans l'ouvrage cité. Par contre, je citerai de longs extraits de quelques auteurs français, notamment des ecclésiastiques, dont l'approche est très différente de celle de Mgr. Bonomelli.

Le contexte géographique et humain de la région visitée

Le territoire exploré par Mgr. Bonomelli a des frontières bien précises, mais l'itinéraire suivi au cours de son voyage n'est pas toujours linéaire. Lui-même se dit dépaycé dans ses repères géographiques: S'il indique avec précision Esch-sur-Alzette comme point de départ de sa visite (31 juillet 1912) il parle – comme destination de son pèlerinage – de «*Briey et des autres villages avoisinants, une région de collines, de bassins, de petites vallées..., si bien que j'avais l'impression d'être dans un vrai labyrinthe...*». Dans un passage de son *Journal*, il décrit ce paysage: «*Le matin, assez tôt, après avoir célébré la messe à Luxembourg dans la belle et toute proche église de St Michel, nous commençons la vi-*

¹¹ P. B. GALLO, *op. cit.*, pp. 103-107.

¹² S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *op. cit.* La version française reproduite dans cet article est tirée de l'ouvrage des auteurs susmentionnés: la citation des pages se réfère, par contre, au texte italien original de Mgr. Bonomelli.

¹³ G. MAUCO, *Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*, Paris, Armand Colin, 1932.

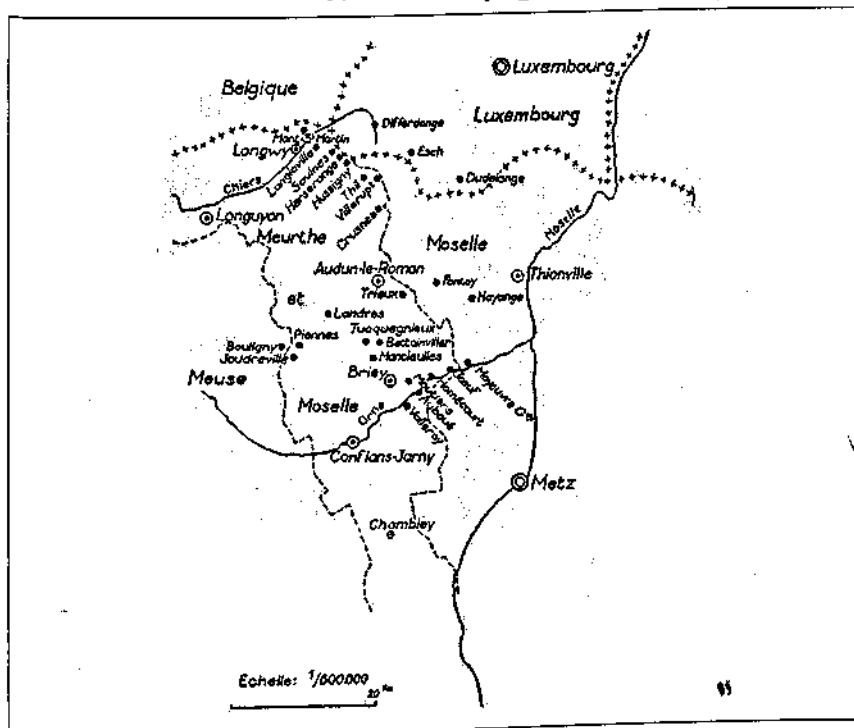
¹⁴ S. BONNET, E. KAGAN, M. MAIGRET, *L'homme du fer. Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains, 1889-1930*, Nancy, Centre Lorrain d'Études Sociologiques, 1976, p. 302.

¹⁵ G. NOIRIEL, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1890*, Paris, PUF, 1984, p. 396; G. NOIRIEL, *Un siècle d'intégration des immigrés dans le Pays Haut Lorrain. Approche socio-historique. Rapport de recherche financé par la Mire*, novembre 1992, p. 282.

site de nos ouvriers italiens dispersés le long de l'Alzette et au-delà, sur une distance – si j'ai bonne mémoire – de 30 à 40 km; une région actuellement exploitée et occupée par une traînée ininterrompue de hauts-fourneaux et d'une usine. Sur ce territoire, vit, travaille et circule une multitudes d'hommes appartenant à dix ou douze nationalités différentes, et où la nationalité italienne tient la première place».¹⁶

Dans leur ouvrage, Serge Bonnet, Charles Santini et Hubert Barthélemy ont établi la carte de la région visitée par Mgr. Bonomelli:

Carte du Voyage



Voyage de Mgr. Bonomelli en Lorraine, 1912¹⁷

¹⁶ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., p. 163. En 1910, Luxembourg-ville comptait 45.169 habitants et Esch-sur-Alzette 16.461 (9.022 Luxembourgeois, 3.327 Allemands, 3.320 Italiens, 227 Belges, 155 Français, 471 de diverses nationalités). Dans le Grand-Duché, qui comptait en 1910 une population totale de 261.540 habitants, les Italiens étaient au nombre de 10.139 (3,9% de la population). Les Italiens étaient concentrés à 93% dans le Canton d'Esch. Cfr. S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTÉLEMY, *op. cit.*, p. 62.

¹⁷ S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTÉLEMY, *op. cit.*, p. 19.

Nous trouvons quelques descriptions de ce territoire ici et là dans le *Journal* lorsque, par exemple, Mgr. Bonomelli parle de l'expansion de la production minière et sidérurgique dans la région au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle et de la première du XX^e, en se référant à la description que lui avait faite un agent consulaire italien: «*Il y a des hauts-fourneaux pour une première fusion de la fonte afin d'obtenir le fer répondant aux exigences diverses de l'industrie moderne et il y a des hauts-fourneaux pour la transformation du fer en acier. Fonte, fer, acier, houille pour alimenter les fours, extraction des mines, moyens de transport, armée de travailleurs sous terre, au jour, dans les usines, ordres incessants transmis par poste, par phonographe, par télégramme, mouvement perpétuel, travail sans trêve à vous donner le vertige, voici la vie de toute cette région!*»

Et l'agent consulaire me disait en termes parfaits au sujet de ce que nous voyions et touchions tous de nos mains: «*Celui qui ne vient pas ici et ne voit pas ce que nous voyons et touchons, ne pourra jamais se faire une idée de ce monde-ci, de sa naissance et de sa transformation depuis un quart de siècle ou à peine d'avantage*».¹⁸

Une page importante du *Journal de voyage* concerne celle où Mgr. Bonomelli décrit sa vision nocturne de l'environnement sidérurgique visité: «*La nuit était épaisse quand j'entrais dans ma chambre, et j'éprouvais très fort le besoin de me reposer. Mais, en y entrant, une lumière vive me frappa le regard.*

Je m'approchais de la fenêtre pour voir de quoi il s'agissait: c'était la réverbération des grands hauts-fourneaux. La maison était plutôt haute, et, de la fenêtre, l'œil dominait amplement la vallée de face, à droite, à gauche. Je n'ai pas souvenir d'avoir vu un spectacle aussi grandiose et impressionnant que celui-ci. Il y avait de petites, de grandes, de colossales cheminées, éparpillées tout au long de la vallée, à des distances variables, dans toutes les directions. Des bouches des cheminées la fumée sortait à flots, en tourbillons, en tas, par bouffées, par vagues, noire comme le charbon ou couleur cendrée, mêlée d'étincelles avec des langues de feu; tantôt les flammes se confondaient avec la fumée, tantôt elles se présentaient avec des pointes effilées et mobiles comme la langue d'un serpent, tantôt droites, tantôt pliées et enroulées avec les formes les plus étranges. La lueur de ces flammes se reflétait sur les édifices, de toute part se transformait et se retransformait, tantôt rouge vif, tantôt rosée, tantôt blafarde avec des traînées bleues claires. Spectacle sublime rendu plus sublime encore par le profond silence, rompu de loin en loin par des bruits sourds qui sortaient du fond de ces fours ou de ces cavernes enfumées, bruits provenant tantôt des grincements des grues gigantesques qui se levaient, s'abaissaient, et qu'on voyait à travers la

¹⁸ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., pp. 187-188.

fumée, tantôt du roulement sourd et continu des wagons courant sur les rails, tantôt des voies perçantes des ouvriers invisibles qui s'appelaient dans cet abîme, tantôt des sifflements des soupapes qui déchiraient les oreilles. C'était un spectacle qui en même temps atterrait, confondait, exaltait l'imagination et vous faisait dire: "Suis-je bien éveillé, ou bien est-ce que je rêve? Où suis-je donc?"

Je fixais ma vue là-bas, vers ce chaos de maisons, de cheminées, de hauts-fourneaux, de lumières sinistres et de ténèbres, de lampes, de fumées, de poussières, de bruits confus, autres de cyclopes, et je pensais que dans ces fosses infernales tournoyait un peuple nombreux qui, durant six, sept, huit heures vit au milieu des flammes, respire cet air suffocant, travaille, la mort en face de lui, pour gagner son pain et celui de ses enfants! Je pensais aux horribles accidents qui se produisent assez souvent dans ces hauts-fourneaux, scènes épouvantables à voir, même de loin. comment alors ne pas sentir un serrement de cœur et ne pas être saisi par une pitié indéfinissable pour ces victimes du travail qui sont nos propres frères!

(...) À propos de ces accidents, dans ces hauts-fourneaux produisant du fer et surtout de l'acier, quelques rares fois il arrive qu'un ouvrier tombe dans le four où le minerai et/ou le fer se transforme en acier à 800, 1.000 et 1.200 degrés. Il n'y a alors qu'un cri parmi ses camarades de travail qui, atterrés, restent impuissants: le corps, en un instant, est dissous en une vapeur légère qui s'évanouit.

Je fermais la fenêtre et, l'âme triste, je cherchais dans le sommeil un peu de consolation et de réconfort, l'esprit toujours occupé par la pensée de cette masse d'ouvriers qui, à cette heure, dans ces hauts-fourneaux, pour vivre, luttent avec la mort.¹⁹

Autre page percutante de son Journal sur le paysage minier et sidérurgique visité, celle où Mgr. Bonomelli décrit le "crassier", proche de la gare de Briey, alors qu'il attend le train qui doit le conduire à Metz, le 4 août 1912, dernier jour de son séjour en Lorraine.

"Je m'assis et distraitement, tournais mon regard vers ce qui me paraissait être une colline et était vraiment une colline mais d'une couleur entre le noir et le gris, en somme la couleur du fer, sans un arbre, un buisson vert, un brin d'herbe. De ces coteaux ou petites collines, j'en avais déjà vu, ça et là, mais je n'y avais pas prêté attention. C'était des amas de scories de fer ou peut-être des mamelons ou petites proéminences du sol recouverts ensuite de la scorie du fer. Ce sont des amas qui donnent une idée de l'immense production de fer. Je fixais mon attention sur cette colline de scories et sur la crête de celle-ci, j'aperçus justement un wagon de fer d'une forme tout à fait particulière, se mouvant péniblement tiré par des mulets ou des chevaux et poussé à l'arrière par

¹⁹ Ibid., pp. 194-195.

des bras puissants. Sur le wagon, il y avait une chose étrange comme un gros chaudron renversé. Le wagon s'arrêta justement à ma hauteur (en face de moi) et je fixais ma vue sur ce wagon. On le renversa et cet objet étrange, semblable à un chaudron, roula en bas du wagon, se disloqua, se déploya sur le flanc de la colline. Alors, je compris de quoi il s'agissait: c'était un amas de scories qui venait de sortir du four et qui conservait la forme qu'il avait reçue. La scorie encore toute incandescente couvrait de feu une partie de cette côte, crépitait, jetait des étincelles, s'insinuait dans les crevasses et je voyais des traînées de couleur livide et azur effleurer ces scories, s'évanouir puis réapparaître.

« C'est là, me disait le missionnaire, un travail mauvais et très dangereux. Les brûlures aux mains et aux pieds sont fréquentes, car la scorie se recouvre aussitôt d'un mince voile de cendres qui la fait croire refroidie mais qui brûle terriblement. Quelquefois, il arrive qu'un manoeuvre y pose imprudemment les pieds et, en les retirant précipitamment, il tombe et meurt grillé ».

- Quelle horreur! Oh, quelle vie! pauvres ouvriers!²⁰

Ces tableaux brossés par Mgr. Bonomelli sur le paysage minier sont enrichis par nombre d'informations de nature économique et sociale recueillies dans son *Journal* sur les deux bassins miniers de Briey et de Longwy.

« La région située au nord du département de la Meurthe-et-Moselle est partagée en deux bassins miniers: Briey et Longwy. Quand on commença le travail d'extraction du fer, tout le pays subit une transformation profonde et brutale sur le plan démographique, économique et social. En dix ans (1880-1890), la population doubla, augmentation due en partie à l'immigration étrangère et à l'augmentation des naissances sur place. Le pays était exclusivement agricole. Tout à coup, il devint industriel, et en 1908 il produisit 2.583.000 tonnes de fer en utilisant 19.796.000 tonnes de matières premières. Ce sont des chiffres presque incroyables, ils expriment la richesse fabuleuse des gisements de fer à petite profondeur et l'augmentation progressive de la main-d'œuvre avec tout ce qui est lié à l'une et à l'autre chose. Oh! si Bismarck et l'Allemagne avaient suspecté une telle richesse à la lisière de la terre prise à la France par le traité de Francfort!

Actuellement, dans les deux bassins de Longwy et de Briey, il y a 110 concessions, comme on dit, avec 32 puits, s'étendant sur 61 hectares, et 1.000 autres hectares environ seront mis en valeur dans le bassin lorrain.

Dans l'arrondissement de Briey, au 1^{er} janvier 1912, on comptait 57.000 étrangers, dont 32.000 Italiens (24.300 hommes, 4.500 enfants, 3.200 femmes).

²⁰ Ibid., pp. 198-200.

On observe que 10.000 autres ouvriers habitent au-delà de la frontière, si bien que l'on peut dire que sur les 130.000 habitants de la région, 65.000 sont étrangers et la grande majorité est italienne, appartenant principalement aux provinces de la haute Italie. Ce sont les organismes des sociétés françaises qui vont enrôler cette masse d'ouvriers italiens à la frontière et même à l'intérieur de l'Italie». ²¹

Les statistiques citées par Mgr. Bonomelli, se référant au 1^{er} janvier 1912, sont identiques à celles données à la même date par le sous-préfet de Briey au préfet (archives départementales). Notons le très fort déséquilibre entre les sexes et les âges: les jeunes Italiens de sexe masculin constituent une majorité écrasante. Cette disproportion entre les hommes, les femmes et les enfants parmi les immigrés italiens dans l'arrondissement de Briey entre 1880 et 1914 est bien illustrée par le graphique suivant, tiré d'une étude de Luc Delmas, qui met aussi en évidence l'augmentation rapide de la population italienne entre 1907 et 1914 dans le même arrondissement. ²²

Les caractéristiques (répartition par âge et par sexe) de la population italienne dans l'arrondissement de Briey se retrouvent à la même époque au Luxembourg où les hommes représentaient 81,8% de la population italienne (1907), et même 97% à Esch-sur-Alzette et 92% à Differdange ²³ (1910).

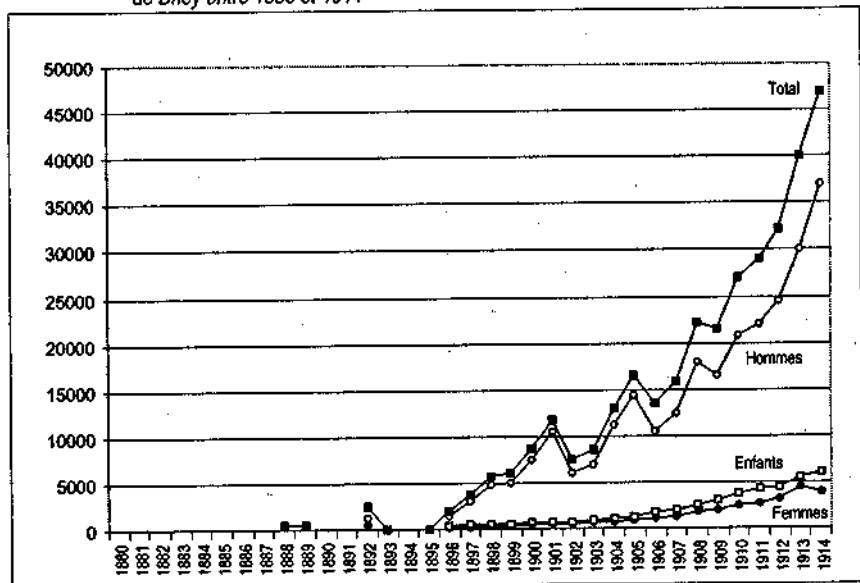
Les ouvriers italiens étaient surtout concentrés dans les mines (% des Italiens répartis dans le bassin de Longwy étaient concentrés à Hussigny et Thil, les deux principales communes minières du bassin). Ce phénomène était la conséquence d'une segmentation bien nette du marché du travail: alors que la main-d'œuvre des usines sidérurgiques était essentiellement composée de frontaliers (Luxembourgeois et Belges) et de Français, celle des mines était surtout caractérisée par la prépondérance des immigrés italiens. Les emplois les plus qualifiés et les moins durs physiquement étaient réservés aux autochtones, les Italiens se contentant des postes de manœuvre. C'est à partir de 1905-1906 que la tendance s'inverse, en raison de la diminution progressive du nombre de frontaliers, diminution due à l'industrialisation des pays frontaliers.

²¹ *Ibid.*, pp. 163-164.

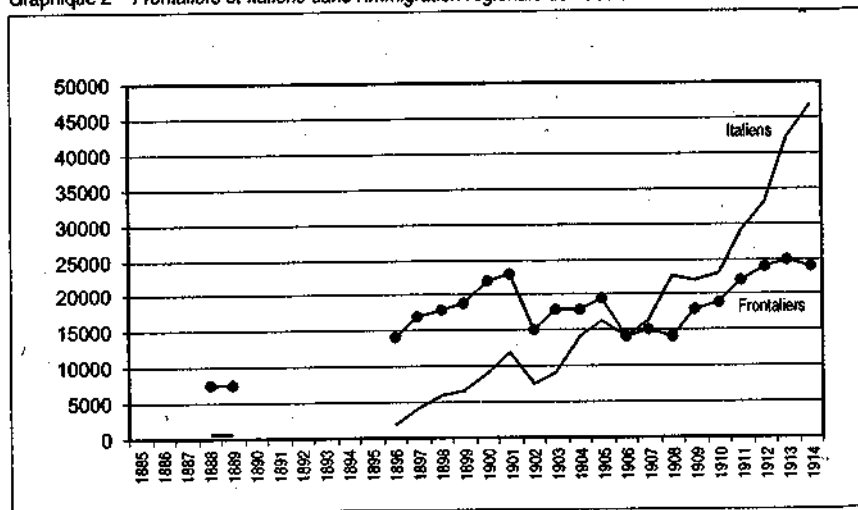
²² LUC DELMAS, *L'immigration en Lorraine de fer: Le Pays-Haut (1880-1914)*, extrait de l'ouvrage collectif *Lorraine du feu, Lorraine du fer, Révolutions industrielles et transformation de l'espace mosellan (XIX^e et XX^e siècle)*, ADM, 1996, p. 166. Cité par CLAIRE VILLAUME, *Le rôle de la famille dans l'intégration des immigrés italiens du bassin de Longwy-Villerupt (fin du XIX^e siècle - début des années 1960)*, Mémoire de troisième année, Institut d'Études Politiques de Strasbourg, 1997-1998, annexe.

²³ BENITO GALLO, *op. cit.*, p. 78 et p. 138.

Graphique 1 – Immigrés Italiens: part des hommes, des femmes et des enfants dans l'arrondissement de Briey entre 1880 et 1914



Graphique 2 – Frontaliers et Italiens dans l'immigration régionale de 1885 à 1914²⁴



²⁴ LUC DELMAS, *op. cit.*, pp. 163-182.

Les conditions salariales et sociales des immigrés italiens

La description de l'emploi des immigrés italiens que Mgr. Bonomelli fait dans son *Journal* concerne exclusivement les mines.

«Le travail, écrit Mgr. Bonomelli, est presque entièrement fait aux pièces, et c'est bien naturel, car cette forme de contrat incite l'ouvrier à gagner davantage et en conséquence à travailler aussi davantage; cela assure aussi l'entreprise que les accidents qui sont à sa charge seront moins importants.

Il y a trois catégories d'ouvriers:

- 1- les mineurs;
- 2- les aides mineurs (manœuvres);
- 3- les simples manœuvres.

Les gains des premiers sont les plus importants, car les mineurs sont exposés à de plus grands dangers, ils oscillent entre 7 et 15, voire même 20 francs; ceux des seconds atteignent en moyenne 7 francs et ceux des troisièmes peuvent arriver à 6 francs par jour. Il est vrai que les mineurs doivent prendre à leurs frais les lampes, les pics, les mèches, ce qui n'est pas grand-chose.

Vous voyez que c'est un très bon salaire quotidien, et qu'avec leurs dépenses pour le gîte et le couvert, etc. supposées être payées avec 3 livres, les ouvriers peuvent mettre de côté de belles économies.

N'oublions pas qu'accomplissant leur travail toujours, ou presque toujours, sous terre, ils ne perdent pas un seul jour.

Il ne faut pas s'étonner, par conséquent, si en 1910 nos braves ouvriers expédièrent en Italie 3 millions et demi de livres, par les bureaux de poste du bassin de Briey. On peut supposer que 3 ou 4 autres millions ont été expédiés en Italie par d'autres voies, ou amenés dans leur patrie par les ouvriers eux-mêmes.

C'est là une des causes peu connue, bien que peut-être la plus importante, de l'amélioration des finances de notre patrie. Ce sont par dizaines de milliers que nos ouvriers vont à l'étranger avec leurs seuls bras et vendent ainsi leur travail. Comment ne pas admirer et ne pas remercier nos frères, martyrs du travail, qui souvent laissent dans ces mines, dans ces immenses usines et dans ces hôpitaux leur os fatigués sans le réconfort de revoir leurs êtres chers et la patrie enrichie par eux.

On m'a assuré qu'un ouvrier célibataire, mineur, qui vit modestement, peut faire sans effort, 500 livres d'économies par an, parce que la nourriture, dans l'ensemble, dépasse de peu nos prix ordinaires.

Il en va tout autrement quand les ouvriers ont avec eux femmes et enfants et qu'ils doivent subvenir aux frais de nourriture, vêtement, logement, ou doivent faire face aux frais très élevés causés par la maladie, etc. Parfois, ils s'emploient à tenir des pensions, des cafés, des auberges,

des cantines, des commerces en tout genre, et alors apparaissent des abus, des désordres qui font malheureusement noter ce bassin comme un centre d'infection physique et pire encore morale, au préjudice de nos ouvriers, de leur bonne renommée et du pays qui les accueille. Cela engendre le dédain, le discrédit et le mépris envers le pays d'émigration et spécialement à l'égard des Italiens.

Pensons que quelquefois, dans une chambre sale de peu de mètres carrés au rez-de-chaussée, pouvant contenir quatre ou cinq personnes, se trouvent entassées, huit, dix personnes, avec tous les dangers imaginables pour les bonnes mœurs. Il arrive (je l'ai entendu dire sur place) qu'un ouvrier, qui doit se rendre au travail à heure fixe, quitte son lit (si l'on peut appeler lit un misérable chenil!) et, tandis qu'il est encore chaud, un de ses camarades, de retour du travail, s'y couche parce qu'il n'a que celui-ci. Ce sont des choses qui serrent le cœur et qui sont malheureusement habituelles en cette région de travail, de douleur, de richesse et de misère.

Et je dirais une chose encore plus douloureuse! En 1911, sur 40.000 ouvriers étrangers, il y avait 7.000 femmes venues de toutes parts avec toutes les conséquences de la prostitution publique et clandestine qui échappe par tous les moyens à la répression. Combien de fois la femme de l'immigrant est transformée en "Baccana" comme on dit par là, c'est-à-dire en "hôtelière" "tenancière" et devient la tentation ou le jouet des pensionnaires et de ceux qui fréquentent le débit.

Et puis, il y a les "danseuses", les servantes des cafés et auberges, etc. qui, surtout lors des jours de fête, en constituent l'attrait le plus éhonté et une invitation à la corruption. Je tais des choses encore plus ignobles quant à la façon de s'habiller, à la liberté de langage, des actes, et je tiens de ceux qui se sont introduits dans l'une quelconque de ces sentines, de ces antres, de ces cavernes, que c'est vraiment là "l'enfer". Les femmes publiques ne sont pas tenues d'avoir leur carte, ni de subir une visite médicale. Et puisque dans les hôpitaux, elles ne sont pas reçues gratuitement, elles doivent payer leurs soins à l'avance, ce qui a pour conséquence que la majeure partie d'entre elles se soustrait au contrôle, mais aussi au remède.

Cela fait horreur de montrer tant de misères morales et l'on souffre de toucher ces plaies cancéreuses, mais je les signale en me forçant vraiment, parce que les connaître, même de façon confuse, pourra, peut-être, être utile à quelqu'un.

Un médecin de là-bas établit le pourcentage de maladies honteuses dans le bassin de Briey à 30% en moyenne pour les ouvriers français, 60% et jusqu'à 70% pour les étrangers. Un autre médecin, également de là-bas, affirmait que ces chiffres étaient en dessous de la vérité. Et je dirais une chose encore plus horrible: il n'y a ici presque aucune différence

entre célibataires et hommes mariés. Le missionnaire qui m'accompagnait me raconta qu'un dimanche, il prêchait à l'église à nos ouvriers italiens et montrait le mal énorme de ce péché pour l'âme et pour le corps. Il se permit de dire: "Et pensez que vingt, trente pour cent de nos pauvres ouvriers sont infestés de la maladie honteuse et la porteront avec eux en Italie!" Un médecin ouvrit la bouche dans l'église et l'interrompit en criant: "Que dites-vous, vingt et trente pour cent? presque tous! presque tous!"

D'après cet état de choses, réel, il est aisé de comprendre quel doit être le chiffre des morts, spécialement chez les bébés! Dans les trois centres industriels les plus densément peuplés, Joëuf, Homécourt et Auboué, il faut compter 189, 195 et 205 décès pour 1.000 naissances, et à Bettainvillers, on atteint l'épouvantable chiffre de 213,4.

Autre plaie qui ne fait pas moins de ravages dans ces grands centres industriels: "l'alcoolisme" qui produit les rixes, les accidents sur le lieu de travail, toujours plus fréquents le premier et le second jour de la semaine.

La législation française ne met pas de limites au nombre de débits publics, toujours en hommage à cette liberté, véritable idole des Français, même quand elle est manifestement un mal. Quelle différence entre la France et la Suisse, l'Allemagne, la Scandinavie et d'autres États! Qu'est-ce qui arrive alors? Chaque quartier devient pratiquement une cantine. Ainsi à Mancieulles, sur une population de 1.500 habitants, il y a 40 cafés, et à Homécourt c'est le maire lui-même qui tient une cantine!

Voilà le danger! Bien plus, le mal a pénétré dans la famille. Comme écrit le Dr Aweng: "On s'alcoolise en famille". À cause de la peste vénérienne et de la mortalité infantile, les parents deviennent d'abord des bourreaux puis des infanticides et ils ne le savent pas ou ne veulent pas le savoir! En de tels milieux de corruption morale, dont nos bonnes campagnes ne peuvent jusqu'ici se faire une idée, se produisent des choses qui n'ont pas de nom et devraient s'ensevelir dans un silence éternel! "La procréation se fait de plus en plus souvent pendant l'état d'intoxication de tout l'organisme par le poison..."

Il suffit de rappeler l'affirmation du Dr Fournier: "Étant donné que les parents sont infectés par la syphilis, il y a plus de 50% de probabilité que l'état des parents se répercute sur leur descendance", et celle du Dr Sollivan, que 50% des enfants nés de parents alcooliques ou bien sont mort-nés ou bien meurent avant l'âge de 2 ans. C'est là un véritable massacre d'innocents qui s'accomplit sur une vaste échelle et par l'œuvre de qui...?

Une autre plaie: les concubinages provisoires, qui ensuite deviennent permanents sous la forme des "unions libres", si fréquentes en France.

Notre consul de Nancy, persuadé que l'un des moyens les plus efficaces pour assainir le milieu est de favoriser les mariages, a entrepris une campagne énergique, aidé en cela par l'œuvre de nos missionnaires. Mais combien de difficultés se rencontrent dans le déroulement des démarches préliminaires! Le mariage civil doit précéder le mariage religieux sous peine de sanctions graves. Nous Italiens, nous avons aussi en cette matière une liberté qui n'existe pas en France.

Il faut compter au moins 2 mois pour les premières formalités en mairie et pour avoir les actes de naissance, ou, si c'est nécessaire, le consentement des parents. Il faut ensuite traduire ces actes, les faire reconnaître par le tribunal, timbrer pour l'enregistrement, les remettre aux époux qui doivent les présenter au maire pour les publications. Le maire envoie une demande de publication qui doit être transmise par l'intermédiaire du consul au Procureur général de la cour d'appel de la juridiction compétente en Italie. Pour avoir, depuis l'Italie, le certificat attestant que les publications ont été faites, il faut compter, si tout va bien, plus d'un mois. Pendant ce temps, qu'arrive-t-il? Il n'est pas besoin de le dire, ce que l'on craignait et que l'on voulait empêcher est déjà arrivé et le scandale a éclaté. La majeure partie de ces démarches doivent être faites par le missionnaire (...) car n'oublions pas que nos ouvriers sont peu instruits pour ne pas dire ignorants et analphabètes, ne connaissent pas la langue (française) et se trouvent dépaysés dans ce pays étranger.

Passons à un autre sujet qui concerne la condition de nos ouvriers: la délinquance. On dit, et on répète encore, que les Italiens viennent en tête pour la criminalité dans le bassin de Briey. Grâce à Dieu, ce n'est pas vrai! Nous sommes à égalité et peut-être en meilleure posture que les Français.

En 1911, 70% des détenus dans les prisons de Briey étaient italiens, tandis que le nombre total de nos compatriotes y représentait les 4/5 de la population. Il est facile de comprendre combien les crimes doivent être fréquents dans cette masse hétérogène. Le vin, les femmes, les jalousies et le caractère ardent propre à l'Italien expliquent le fait (...).²⁵

À la même époque, d'autres sources d'information locales signalent fréquemment les abus courants dans les pensions et les cafés et la criminalité existante dans les communautés immigrées, elles en réduisent la portée ou, au moins, généralisent les phénomènes comme touchant plusieurs communautés nationales de la population du bassin minier et sidérurgique.

Serge Bonnet, Charles Santini et Hubert Barthélemy remarquent que «la littérature de lamentation sur les mœurs sexuelles ne manquait

²⁵ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., pp. 165-171.

pas dans les livres à visée sociale de l'époque» et signalent que dans les bassins sidérurgiques, trois catégories de femmes étaient surtout évoquées: «*La femme d'ouvrier dont la maison héberge des célibataires, la tenancière de cantine et ses servantes, enfin les "danseuses" des dimanches et jours de fête*». Pour les auteurs français, les deux dernières catégories étaient surtout constituées de Luxembourgeoises et d'Allemandes.

Les mêmes auteurs citent le commissaire de police de Villerupt qui, en août 1910, aurait confirmé que le recrutement du personnel domestique des débits «*s'effectue presque toujours par l'intermédiaire des bureaux de placement du Luxembourg et non par ceux de France*» et que les danseuses «*viennent en grande partie du Luxembourg*». En juillet 1908, le commissaire de Briey réclamait un service de mœurs, la création de maisons closes «*ce service étant d'autant plus nécessaire que ce canton reçoit les déchets des frontières allemande, luxembourgeoise et belge qui veulent échapper à la réglementation de leur pays et savent que chez nous ils ne seront pas inquiétés*». ²⁶ La justesse des renseignements recueillis par Mgr. Bonomelli au cours de sa visite est particulièrement confirmée par le récit publié en 1910 par le Dr. Raymond sur la colonie italienne d'Homécourt, récit qui peut très bien se référer au bassin minier dans son ensemble. L'auteur souligne en effet que des «*colonies italiennes semblables à celle d'Homécourt se sont multipliées depuis trois ans dans toute la région située entre le Luxembourg et Conflans-en-Jarmisy*». ²⁷

Voici un large extrait concernant la vie des cantines, les salaires, les transferts d'argent en Italie et la délinquance.

«Une cantine est organisée en général pour loger 20 à 30 ouvriers. Une femme, le plus souvent luxembourgeoise, propriétaire ou locataire de l'immeuble, assure le service et prépare les repas des ouvriers. La cantine comprend, au rez-de-chaussée, la cuisine et des salles de café, des poulaillers, des étables à porcs; au premier, des chambres aménagées en dortoirs. Les lits, assez confortables, munis de matelas et de

²⁶ S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, pp. 32-33. La prolifération des cafés dans les communes du bassin sidérurgique n'était pas une exclusivité de la Lorraine: en 1908 le missionnaire d'Esch-sur-Alzette de l'œuvre Bonomelli signalait la présence de 260 débits de boissons sur 12.000 habitants, (cfr. BENITO GALLO, *op. cit.*, p. 102). Robert Krantz, dans son ouvrage sur Dudelange écrit que les conditions de logement des célibataires étaient souvent épouvantables «*trois hommes se partagent à tour de rôle, selon leur horaire de travail, un seul et même lit, nombreuses étaient les pensions de famille, avec ou sans bistrot dans le même immeuble, ou on était logé, nourri et blanchi et pas mal de rapports de gendarmerie dérivent d'une façon détaillée ces lieux de rixes et même de prostitution*», JEAN-PIERRE CONRARDY, ROBERT KRANTZ, *op. cit.*, pp. 178-179.

²⁷ Dr. G. RAYMOND, *La colonie italienne d'Homécourt, Le musée social*, juin 1910, reproduit dans: DAVID ASSOULINE, MEHDI LALLAOUI, *Un siècle d'immigration en France: 1851-1918. De la mine au champ de bataille*, I^{er} vol., Paris, Syros, 1996, p. 42.

sommiers généralement bien entretenus, sont installés côte à côte dans les chambres, à 50 centimètres à peine les uns des autres.

Le matin, l'ouvrier partant pour l'usine cède son lit au camarade de l'équipe de nuit qui vient le remplacer: les lits sont donc occupés jour et nuit par deux équipes de dormeurs, qui ne se rencontrent que le dimanche.

Si les ouvriers gagnent en moyenne 5 francs, beaucoup arrivent à gagner jusqu'à 8 ou 10 francs, voire 15 francs; mais ils ne s'offrent pas pour cela plus de confort: la promiscuité du dortoir de la cantine leur suffit, ils ajoutent simplement une bouteille de bière à leur ordinaire. Les jours de paie le bureau de Jœuf expédie en Italie des sommes dont le total s'élève parfois à plusieurs centaines de milliers de francs. Voilà pourquoi je disais plus haut que, dans cette colonie italienne, la misère est plus apparente que réelle. Le vol et la mendicité, qui ont ailleurs pour cause la misère, sont inconnus à Homécourt. Chaque habitant d'une cantine garde tout son avoir du moment dans une valise fermant mal. Si un vol se produit, le délinquant n'est pas livré aux tribunaux, mais il est lynché par ses camarades qui jouent volontiers du couteau. Cette justice expéditive suffit pour empêcher toute atteinte à la propriété. Faut-il ajouter que les Italiens d'Homécourt respectent le bien d'autrui même en dehors de leur colonie? Personne n'a devant moi formulé contre eux le moindre reproche à cet égard. On ne mendie pas à Homécourt, les Italiens, sobres travailleurs, sont en outre d'une probité indiscutable, mais nos éloges s'arrêtent là. Aucune autorité administrative ou municipale n'est admise par ces braves gens, qui ne sont pas des révoltés, mais sont peut-être indépendants à l'excès. Tous ont des papiers en règle... qu'ils se repassent avec facilité. Aucun contrôle sérieux n'est exercé sur eux. Ces 5.000 habitants d'un village français tâchent de vivre en paix avec les autorités qui interviennent le moins possible dans les affaires de la turbulente colonie. Tous les dimanches, les abords des cantines et les routes qui traversent l'agglomération sont transformés en champ de bataille où, sous les prétextes les plus divers, on échange des coups de revolver. Mais heureusement, toutes les balles ne portent pas: les blessés se soignent tant bien que mal. S'ils sont grièvement atteints, le meurtrier s'échappe et disparaît en cas d'issue fatale. Les causes des rixes sont souvent d'ordre sentimental. Parfois aussi le jeu sert de prétexte aux coups de couteau (...).

«Pour attirer la main-d'œuvre italienne, décider les familles à s'établir dans le pays, et rendre les ouvriers moins nomades, les concessionnaires des mines bâtissent de jolis villages aux rues bien tracées, avec de grandes places, des lavoirs, exclusivement destinés à loger les ouvriers étrangers. Je citerai au hasard les villages italiens de Trieux et d'Auboué habités chacun par 5.000 à 6.000 étrangers. Partout, les vieux habitants lorrains ont rejeté le plus loin possible de leurs villages ces cités

ouvrières avec lesquelles ils n'aiment pas à voisiner. L'affluence des étrangers a transformé d'une manière fâcheuse cette région autrefois paisible: des bandes de malfaiteurs siciliens, calabrais et allemands se sont formées au milieu des agglomérations d'ouvriers italiens trop peu surveillés. Le tribunal de Briey est, malgré la tolérance relative des autorités, celui de France qui a le plus de crimes et de délits à juger. Les paysans lorrains ont dû recourir pour la clôture de leurs demeures aux volets de fer employés en d'autres pays par les établissements financiers pour protéger leurs caisses. Le brigandage sévit au point que, le dimanche, les vieux habitants du pays n'osent plus se promener comme jadis dans leurs bois. Il est relativement facile de remédier aux inconvénients que nous signalons: on devait s'attendre à voir des malfaiteurs professionnels attirés par cette immigration subite de 120.000 ouvriers étrangers, en raison de l'anonymat relatif qu'elle assure. De ce que la plupart de ces malfaiteurs sont calabrais ou siciliens, on aurait tort de généraliser et d'appliquer à l'ensemble de la colonie italienne l'appréciation sévère que méritent ses membres tarés. Pour mettre fin au désordre créé par l'affluence subite et exceptionnelle des ouvriers en Lorraine, il faut employer des moyens de surveillance et de répression appropriés au but. C'est ce qu'on n'a pas encore fait.²⁸

Le récit du Dr. Raymond constitue un document classique qui a servi de principale source d'information à la description faite par Georges Mauco dans son ouvrage paru en 1932 sur les étrangers en France. Je pense même que Mgr. Bonomelli, au cours de la rédaction de son *Journal* en 1913, a pu consulter l'ouvrage du Dr. Raymond tellement leurs informations coïncident.

La question de la protection sociale

Mgr. Bonomelli aborde ensuite, dans son *Journal de voyage*, la question de la protection sociale concernant les accidents du travail.

«Parmi les progrès et les bénéfices de la législation sociale moderne, la loi sur les accidents du travail ne tient pas la place qu'elle devrait avoir. Il semble inconcevable qu'une loi si conforme à la nature et si manifestement imposée par la justice, ne soit à notre époque, accueillie dans les codes européens que si tardivement! Présentement, elle existe et dans peu de temps, nous espérons qu'elle sera adoptée dans tous les pays. En France et en Allemagne nous l'avons.

Sur les accidents du travail, quelques observations ne seront pas superflues!

D'où proviennent en partie les accidents du travail?

²⁸ Dr. G. RAYMOND, *op. cit.*, pp. 42-44.

1- ils proviennent quelquefois du mauvais choix dans l'attribution du travail à qui en a peu ou pas l'aptitude;

2- de la négligence dans l'application des règles préventives établies;

3- du passage trop facile des ouvriers de l'emploi de manoeuvre à celui de mineur, beaucoup plus difficile et dangereux;

4- de ce que nos ouvriers ne savent pas se résigner à rester où ils sont, et dans le fait que cherchant une amélioration, ils vont facilement d'un lieu à l'autre, et par conséquent ils n'apprennent pas bien leur métier;

5- du fait que dès qu'ils voient la possibilité d'un gain meilleur, par un travail aux pièces, ils ne font pas attention aux dangers et les affrontent de façon imprudente;

6- du genre de vie peu sage adopté au repos, dans le boire, le manger, etc. qui brise leurs forces et alors aggrave les dangers.

En 1910, dans le canton de Briey, 1.121 accidents du travail furent officiellement portés devant le tribunal. C'est énorme! Eh bien! 332 étaient le fait d'Italiens! La fréquence des accidents cause une véritable douleur qui est encore accrue par la lenteur de la procédure et l'insuffisance des indemnités. Ceci est peut-être la conséquence de l'imperfection de la loi, mais peut-être aussi de l'insouciance des employés. Il faut encore mentionner que les médecins sont à la solde des entreprises. Non, les médecins ne trahissent pas leurs devoirs, mais on comprend qu'ils soient plus soumis envers ceux qui les paient que vis-à-vis des victimes de catastrophes. Nous sommes tous des hommes. Moi-même, j'eus quelquefois à constater la différence trop manifeste entre le jugement des médecins des entreprises et celui des médecins appelés par les victimes d'accidents. Dans les cas d'incapacité absolue de travailler, par suite de l'accident, l'indemnité est égale aux 2/3 du salaire: c'est une chose équitable. Dans le cas d'une incapacité relative, l'indemnité est réduite de moitié jusqu'à la fin des soins. Pour un bras, pour une jambe rendus impotents, on accorde une indemnité de 50, de 30 livres par an! Ce sont des choses auxquelles nous sommes habitués et devant lesquelles nous ne savons que dire. Sont-elle belles et justes? Sont-elles tristes et humiliantes? Au lecteur de répondre.

Les ouvriers des mines sont obligés d'être membres des Sociétés de Secours Mutuel constituées selon la loi par les entreprises; de ce fait, ils ont droit aux soins médicaux, aux remises et aux indemnités établies par des statuts propres, en dehors des lésions provoquées par les rixes ou les maladies vénériennes, auquel cas du reste, ils ne sont pas complètement abandonnés, car les hôpitaux les acceptent, mais après dépôt d'une somme suffisante pour le séjour et les soins. Sans ce dépôt, il ne leur reste pas d'autre possibilité que de recourir au consul pour être reconduits dans leur patrie.

Les Sociétés de Secours Mutuel indépendantes, nées spontanément de l'initiative des ouvriers eux-mêmes, seraient utiles; mais, en général, les entreprises ne les voient pas d'un bon œil et s'en méfient non sans quelques raisons: elles craignent que la démagogie s'en mêlant, elle ne se transforment en Chambre du Travail (Camere di Lavoro) dirigées contre les patrons.

Dans le grand bassin minier de Briey, il y a deux hôpitaux publics, l'un à Briey et l'autre à Longwy, deux autres privés à Villerupt et Mont-Saint-Martin. À présent cependant, les entreprises ont l'intention de construire un grand hôpital, où existeront des services gratuits, même pour les maladies honteuses. Pour mettre un frein et punir tous ces coupables volontaires de leur propre mal, on devrait les exclure de ce bienfait: ils le mériteraient. Mais, par le ciel! il faudrait ne pas connaître les misères humaines pour adopter une si grave mesure et oublier la grande maxime chrétienne: la miséricorde doit être au-dessus de la justice!

Notre consul de Nancy si méritant, le cav. Ciapelli, m'assurait que dans le courant de l'année, la visite médicale serait rendue obligatoire pour les malheureuses filles publiques, que plusieurs dispensaires seraient créés pour soigner les maladies honteuses et qu'un corps de police spécial serait institué pour combattre la prostitution.

Mais combien d'autres réformes seraient nécessaires, non pour arracher, mais pour diminuer, dans toute la mesure du possible, les maux et les dangers qui affligent et menacent l'Italie et la France! C'est une nécessité de freiner la prostitution; il convient d'agir avec la plus grande circonspection dans le choix des ouvriers, lors de leur passage de manœuvres à mineurs; il faut faire montre d'une plus grande diligence pour tout ce qui a trait aux tractions mécaniques; il faut limiter les licences pour les cafés, cabarets, commerce de liqueurs, etc.; on doit absolument interdire aux familles d'accepter des pensionnaires au-delà de la limite des chambres et de leur capacité, etc.

C'est une chose qui me semble vraiment étrange que les députés socialistes de France et des autres pays ne se soient pas, ou très peu, occupés des problèmes qui se posent dans ce grand centre industriel.

Qu'on m'accorde une observation qui pourra déplaire aux Français, mais qui est un fait qui saute aux yeux. Le grand bassin ferrifère est frontalier entre la Lorraine française et la Lorraine cédée à l'Allemagne, mais la majeure partie est française. Les ouvriers qui éprouvent la nécessité, très souvent, de se soustraire à la loi française, passent de l'autre côté en territoire allemand et vice versa, ce qui nuit à l'ordre, c'est très évident. Mais on note une différence entre les deux côtés: en territoire allemand, l'ordre extérieur est mieux observé, les personnes, les convenances sociales et morales mieux respectées, ce qui n'est pas le cas

*en territoire français! Que Dieu me pardonne si par ces mots j'offense la France et loue l'Allemagne!... Non, à cela il doit y avoir des raisons que j'ignore. Je dis le fait qui m'a été affirmé, sur place et à plusieurs reprises, par des personnes dignes de foi. Je le dis de mauvaise grâce parce que je voudrais le contraire. J'aime la France et l'Allemagne, mais j'aurais plus de sympathie pour la France que pour l'Allemagne: nous sommes des latins!».*²⁹

L'originalité de l'analyse sociale de Mgr. Bonomelli

Ces derniers commentaires de Mgr. Bonomelli constituent une analyse rare, de la part d'un ecclésiastique, de la situation des ouvriers italiens dans cette région industrielle. Comme d'autres ecclésiastiques (curés et évêques) installés de longue date dans la région, Mgr. Bonomelli s'inquiète des conditions morales et sociales de cette population ouvrière. Toutefois, il essaie d'en expliquer les causes et de proposer des remèdes de nature législative et sociale, analyse et propositions absentes, par contre, des écrits des responsables religieux locaux dont j'ai eu connaissance.

Il est vrai – comme le soulignent Serge Bonnet, Charles Santini et Hubert Barthélemy – que toutes les réflexions de Mgr. Bonomelli sur la solution morale de la question sociale (réflexions que je n'ai pas repris dans mon extrait du *Journal*) sont à replacer dans le contexte du catholicisme social de l'époque³⁰ et que l'apport de Mgr. Bonomelli sur cet aspect n'a pas d'originalité. Il est également vrai – comme le remarquent les chercheurs précités, que Mgr. Bonomelli «*ne parle pas des syndicats dans sa relation de voyage et qu'il ne les évoque qu'indirectement une seule fois.*»³¹ Est-ce à dessein ou faute d'information que Mgr. Bonomelli n'en parle pas? À cette question, posée par les chercheurs susmentionnés, je répondrai en disant que c'est pour ces deux raisons. D'une part, la rapidité de sa visite (quatre jours) ne lui a certainement pas fourni l'occasion d'approfondir la question sociale, les aspects religieux et moraux de la situation des immigrés italiens – déjà énormes –, constituant l'objectif principal de son voyage. Comme le soulignent les chercheurs déjà cités: «*dans la littérature française relative à l'arrondissement de Briey, il y avait un silence à peu près absolu sur l'histoire des grèves, l'histoire des syndicats avant 1914 ou l'histoire de la presse ouvrière et que dans les relations et lettres des prêtres bonomelliens en*

²⁹ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit. pp. 171-175.

³⁰ S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 49.

³¹ *Ibid.*, p. 45.

Lorraine, il n'y avait également aucune allusion aux problèmes syndicaux.³² D'autre part, le catholicisme social de l'époque nourrissait plusieurs réserves vis-à-vis des syndicats ouvriers, inspirés par les partis socialistes ou par les mouvements anarchistes internationaux de cette période.

Cela dit, je considère que l'analyse faite par Mgr. Bonomelli dans son *Journal de voyage* va bien au-delà de la solution morale et politiquement conservatrice des écrits ecclésiastiques français de la même période et dans la même région.

Cette impression de manque d'effort d'analyse des réalités économiques et sociales se retrouve, par exemple, dans la lettre/rapport que Mgr. Turinaz, évêque de Nancy, a adressée le 7 août 1909 à Mgr. Ferrari, cardinal archevêque de Milan. Mgr. Ferrari avait lui-même fait, en septembre 1908, un bref séjour au Luxembourg et en Lorraine, et rendu visite à ses compatriotes à Esch-sur-Alzette, Thionville, Hayange, Briey et Moyœuvre Grande.³³ Après avoir signalé dans sa lettre les graves conséquences morales liées à la gestion des pensions par des familles italiennes, au nombre considérable des concubinages, au taux élevé de mortalité infantile, Mgr. Turinaz écrit que «*la population italienne établie dans cette région en plein développement va vers une incrédulité complète, vers une impiété et une immoralité désolantes. Elle est déjà et elle deviendra de plus en plus un vrai danger pour les populations qu'elle côtoie dans cette région avec lesquelles elle crée des relations quotidiennes et parfois matrimoniales. le mal en lui-même est si puissant! Les émigrés italiens, et donc ce peuple dont j'ai la charge, est en très grave péril religieux, moral et social, car ces ouvriers sont des instruments tout préparés pour la révolution et l'anarchie. À ce danger, il faut opposer sans retard les moyens les plus radicaux*».³⁴

³² *Ibid.*, p. 45. Parmi les prêtres Bonomelliens de l'œuvre Bonomelli, il faut toutefois rappeler qu'il y a eu des personnes profondément convaincues de l'importance de la syndicalisation des immigrés, comme par exemple Enrico Druetti, personnage clé de l'œuvre Bonomelli, cfr. GIANFAUSTO ROSOLI, *Insieme oltre le frontiere*, Caltanissetta - Roma, Salvatore Sciascia Editore, 1996, pp. 516-519.

³³ B. GALLO, *op. cit.*, pp. 101-103. Voir aussi S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, pp. 56-75.

³⁴ Lettre de Mgr. Turinaz à Mgr. Bonomelli du 7 août 1908, publiée par S. BONNET, E. KAGAN, M. MAIGRET, *op. cit.*, pp. 122-124. Les relations entre Mgr. Turinaz et Mgr. Bonomelli dataient déjà de 1885, surtout à propos de la question de la conciliation entre le Saint-Siège et l'État, sur laquelle il y avait divergence entre l'évêque de Nancy et les deux évêques italiens. Dans une de ses lettres à Mgr. Bonomelli du 31 décembre 1885, Scalabrini définit Mgr. Turinaz «un excellent et compétent prélat, mais Français». Cfr. C. MARCORA, *Carteggio Scalabrini Bonomelli (1868-1905)*, Roma, Ed. Studium, 1983, p. 190.

Un autre exemple de ce genre d'expression moralisante sur la situation des ouvriers italiens est donné par l'abbé Kalbach, curé d'Auboué, dans un rapport publié dans *La Croix* du 12 septembre 1913, soit un an après la visite de Mgr. Bonomelli en Lorraine. J'en cite un long extrait, non seulement parce qu'il comporte une description détaillée des abus dans la gestion des pensions de célibataires par des familles italiennes, mais parce qu'il présente l'image couramment véhiculée à l'époque par le clergé français sur la population immigrée italienne de la région, image bien ancrée dans la mentalité ecclésiastique de la région si l'on en juge par le texte réédité dans la *Revue ecclésiastique de Metz*, à trente ans d'intervalle (décembre 1943). Dans la présentation du texte intégral de Kalbach, on peut lire sous la plume de l'éditeur: «Un curé – nous ne voulons pas dire un des plus dévoués – nous a adressé une étude de M. Kalbach, curé d'Auboué, parue dans *La Croix*, en nous assurant qu'à quelques détails près, c'est tout à fait la photographie de notre situation actuelle...».³⁵ Reviviscence des tensions et des animosités suscitées dans l'opinion par le dernier conflit mondial alors en cours entre la France et la coalition italo-germanique?

Cet extrait est d'autant plus significatif qu'il est très probable que Mgr. Bonomelli ait discuté avec l'abbé Kalbach à l'occasion d'une rencontre informelle au presbytère de Briey, le 4 août, avec les missionnaires italiens et «plusieurs prêtres français de l'arrondissement». «J'ai remarqué, écrit-il, que c'était des prêtres très instruits, zélés, aux principes strictement catholiques, très bien éduqués (...). Il m'est apparu qu'ils portaient sur nos ouvriers italiens un jugement peu favorable. Et je les comprends. Ne pouvant les contacter et donc les connaître, ils les jugent uniquement sur les apparences; ils n'ont pas tort (...), mais s'ils pouvaient les connaître de plus près et traiter avec eux, ils changeraient d'opinion; ils verraient que la plupart d'entre eux sont croyants tout autant que les Français et j'oserais même dire, un peu plus que les Français».³⁶

En tout cas, il est certain que l'abbé Kalbach écrivit à Mgr. Bonomelli le 7 août 1912, trois jours après la rencontre avec les prêtres français au presbytère de Briey. Dans cette lettre, il affirme que les Italiens vivent «*sicut bestiae*» (comme des bêtes), «*sans aucun idéal, sans aucun sentiment religieux*».³⁷ Un an après, il n'avait pas changé d'opinion, si l'on s'en tient à l'étude qu'il fit parvenir à *La Croix* et que le quotidien publia le 12 septembre 1913.

³⁵ M. KALBACH, *Les Italiens en Lorraine*, «Revue Ecclésiastique de Metz», 12, décembre 1943, pp. 697-702.

³⁶ Mgr. G. BONOMELLI, *Peregrinazioni estive...*, cit., p. 197.

³⁷ Lettre de l'abbé Kalbach à Mgr. Bonomelli, citée par S. BONNET, C. SANTINI, H. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 53.

«Ils sont 30 à 35.000, venus de toutes les provinces de la belle Italie, et ils se sont installés d'une façon quelconque dans nos communes industrielles de Meurthe-et-Moselle. Ils ont lu les réclames ingénieuses faites dans les journaux, ils ont écouté, dans les réunions populaires tenues au carrefour des villes ou aux gares-frontières, des rabatteurs dûment stylés et largement payés qui leur ont fait entrevoir la possibilité de gagner en France un salaire de 6, 7 et 8 francs par jour. Beaucoup même dépasseraient ce chiffre, d'aucuns iraient jusqu'à 8 et 10 francs, en conséquence ce serait la fortune après quelques années seulement de travail (...).

Ils sont donc venus en France, dans nos régions où le minerai devient de l'or entre les mains des ouvriers. Les uns ont amené avec eux leurs femmes et leurs enfants, ce sont les plus sages, par conséquent les moins nombreux: les autres viennent seuls, laissant en Italie leur famille à laquelle ils se proposent bien, d'ailleurs, d'envoyer régulièrement des nouvelles et de l'argent. Enfin, il en est d'autres, et il sont nombreux, qui viennent en France, avant ou après leur service militaire, pour amasser un petit pécule et préparer leur avenir.

Tous sont sincères, et on les étonnerait beaucoup si on leur prédisait qu'ils ne tiendront guère leurs bonnes résolutions. Cela sera malheureusement ainsi. Ces italiens qui, chez eux, étaient pieux, dévots même, sont complètement changés dès qu'ils mettent pied sur le sol étranger. Ils blasphèment outrageusement le nom du Christ et de la Très Sainte Vierge par des expressions auprès desquelles les blasphèmes français semblent très anodins. Eux qui se montrent si déferents et si respectueux envers leurs curés, insultent grossièrement le prêtre français qu'ils rencontrent au passage. Eux qui sont si farouchement intransigeants sur l'honneur de leur femme et de leurs enfants, surtout dans certaines provinces d'Italie, bouleversent la paix des ménages et se livrent entièrement à la débauche.

Aussi, malheur aux femmes et aux filles italiennes qui vivent dans nos pays miniers! Ce ne sont pas des annonces de journaux qui les ont décidées à quitter l'Italie, elles ont répondu au désir du père qui voulait auprès de lui sa femme et sa fille. Venu d'abord seul en France, s'apercevant qu'il gagnait assez facilement sa vie, las peut-être d'être exploité par ses compagnons de pension, désireux aussi de la vie plus calme de famille, l'ouvrier a invité sa femme et ses enfants à le rejoindre. Comment donc résister à cet appel qui, à première vue, paraît raisonnable et si recommandable? Il semblerait bien pourtant que la famille, reconstituée en France, y goûtera la joie que peuvent procurer plus d'aisance et de bien-être. Mais il faudrait pour cela que le père aimât sa vie d'intérieur et ne fréquentât plus des compagnons de débauche! Hélas! ils viendront à la maison et troubleront bientôt la paix du foyer.

Un jour, un compatriote de la même province, du même village peut-être, qui se trouve seul, vient demander à la famille de l'accueillir en ami. Il paiera régulièrement sa pension: 80 ou 90 francs par mois. Cette somme paraît énorme et facile à gagner, car selon l'adage connu: quand il y en a pour trois, il y en a pour quatre. On se gênera un peu, s'il le faut, mais c'est un compatriote, c'est un ami qui, tout en payant bien, rendra encore mille petits services. Huit jours après, le pensionnaire amène d'autres amis qui désirent trouver une pension sérieuse, calme, bien tenue. Ils payeront bien eux aussi, on ne formera qu'une seule famille dont les membres seront toujours affectueusement unis. On les accepte, car cela fera un apport de 450 à 500 francs par mois, et la cuisinière serait vraiment peu habile si elle n'en tirait pas un joli bénéfice, tous frais de nourriture payés. Alors, c'est l'histoire lamentable qui commence, et Dieu seul peut prévoir toutes les catastrophes qui vont survenir. Adieu la vie tranquille et heureuse de la famille, adieu l'intérieur calme et tranquille; adieu la nourriture simple mais fortifiante dont on se contentait autrefois.

Ne faut-il pas faire plaisir aux pensionnaires? Le vin, la bière, les primeurs, les mets les plus recherchés sont servis et le soirs de paie surtout ils abondent.

On prend alors des habitudes d'intempérance que l'on ne connaissait pas et que l'on aurait blâmé énergiquement autrefois. Bientôt les pensionnaires se présentent de plus en plus nombreux, on en compte souvent huit, dix, parfois quinze et même dix-huit dans la même maison, dans la même famille. Je laisse à penser ce que devient la femme placée dans une telle situation. Ce n'est plus qu'une esclave et le mot n'est pas encore assez fort.

Esclave du travail, elle doit préparer la nourriture à des heures différentes, car parmi ces ouvriers, les uns sont de service de jour, les autres de nuit. Elle doit se préoccuper du linge nécessaire à tous, elle doit nettoyer la maison si elle ne veut pas que les chambres deviennent des taudis infects. Et alors, comment élèvera-t-elle ses enfants? Elle ne s'en inquiétera guère, ils traîneront dans les rues, grandiront sans instruction, sans religion, sans Dieu, vivront comme des bêtes, peut-être moins soignés que les animaux domestiques qui les entourent. Esclave du travail, la malheureuse devient vite esclave de ses pensionnaires. On comprend facilement qu'à ce régime de boissons excitantes, de nourriture trop forte, les pensionnaires ne se montrent plus si réservés qu'au début. Ils ont de l'argent et se croient tout permis, en conséquence malheur à la femme. Malheur aux fillettes de la maison! Les médecins n'oseront jamais donner le chiffre exact de leurs constatations. Pauvres femmes! Pauvres filles! Elles étaient cependant venues d'Italie avec un tout autre idéal! (...)

Chaque dimanche, dans les cafés trop nombreux, on organise des bals avec une habillée infernale. On n'exige pas un orchestre très harmonieux et bien formé, on danse au son d'un accordéon, d'un piano criard, d'un orgue de barbarie.

À 11 heures, minuit, les bals sont encore remplis, et quand enfin ils rejettent leur contenu sur le pavé, on entend des cris avinés, les interpellations furieuses des hommes et, dominant tout, les rires et les exclamations des femmes et des jeunes filles.

Et cependant, le bal n'est peut-être pas le mal le plus grand pour tous ces déracinés. Lorsque nous voyons, dans les rues, les affiches tapageuses annonçant l'arrivée des "premières diseuses", chanteuses réalistes, des "gommeuses excentriques", alors nous sommes certains que la paye de l'usine va se faire et tous ces cafés-concerts, toutes ces représentations théâtrales ou cinématographiques draineront en une soirée une noble partie de la quinzaine de l'ouvrier. De fait, on voit ces jours-là des familles entières, père, mère, enfants, s'engouffrer dans ces cafés-réclames et y passer de longues heures. Je laisse à penser toutes les horreurs qui s'y disent et qui s'y chantent, concerts français et concerts italiens bavent sur la religion et sur la morale. Ne nous étonnons plus alors de l'irreligion et de l'impiété farouche de ces Italiens, qui, cependant, étaient chez eux, des chrétiens pratiquants. Dans telle région industrielle, sur cent ménages, vingt à peine sont réguliers au civil et au religieux.

Dans d'autres contrées, on s'unit civilement pour avoir droit à une pension en cas d'accident mortel du mari, mais on ne pense guère au mariage religieux et ceux-ci ne se font que dans la proportion de un sur dix.

Les enfants, dans de tels mariages, ne sont pas baptisés pour la plupart, et même ceux qui ont reçu le baptême à l'insu du père sont portés directement en terre après leur mort, leur petit cadavre sert seulement de prétexte à une manifestation impie et sacrilège. C'est qu'en effet, un groupe qui s'intitule la "bande noire" est tout puissant dans certaines contrées. Ce n'est qu'un ramassis d'hommes, perclus de dettes et de crimes, traqués par la justice de leur pays et qui se réfugient chez nous, parce que la France les accueille trop facilement et sans contrôle.

La "bande noire" terrorise les familles italiennes, empêche la fréquentation de l'église, organise des mariages et des enterrements civils (...).³⁸

N'oublions pas que ce texte de 1913 fut réédité par la Revue Ecclésiastique de Metz en 1943 pour réactualiser la mémoire!

Dans leur ouvrage sur *Les Italiens de l'arrondissement de Briey avant 1914*, les auteurs se demandent «s'il est possible de trouver chez les catholiques français, à propos des réalités économiques de l'arrondissement de Briey, des points de vue équivalents à ceux de Bonomelli». La réponse est qu'ils n'ont trouvé qu'un seul article, assez vigoureux

³⁸ M. KALBACH, *op. cit.*, pp. 697-701.

certes, d'un universitaire, dans le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université*, du 20 mars 1911.

C'est un fait que dans plusieurs passages de son *Journal*, Mgr. Bonomelli fait remarquer que «*les étrangers, même des prêtres et des évêques, se trompent*» sur le comportement des Italiens, et que si «*nous, nous devons pardonner aux étrangers – et même au clergé – les jugements erronés qu'ils portent sur notre émigration, de même les étrangers – y compris les membres du clergé – doivent être plus indulgents pour nos émigrés et les juger moins défavorablement. C'est le lieu de se rappeler la parole évangélique: Alter alterius onera portate* (Pardonnons-nous mutuellement)».

Même si le vieil évêque de 81 ans peut avoir été influencé par ses missionnaires à l'époque des rapports tendus avec le clergé local, il reste que ses analyses critiques sur les conditions sociales et économiques de ses compatriotes émigrés font de son *Journal de voyage* un document historique de grande valeur. Un document à ne pas oublier dans la reconstruction de la mémoire de l'immigration italienne dans la région des quatre frontières (Luxembourg, Belgique, Lorraine française et Lorraine allemande).

ANTONIO PEROTTI

Istituto Storico Scalabriniano

Summary

The article is a commentary on Bishop Geremia Bonomelli's travel diary of his visit, at 80 years of age, to the Italians working in Luxembourg and in the Lorraine region. Published in Italy in 1914 (just before Bonomelli's death), this diary remains one of the most valuable historical documents related to the socio-economic, moral and spiritual situation of the more than 40,000 Italian migrants residing in the iron mining district of Luxembourg and Lorraine (at the time, partly annexed to Germany). In strong and descriptive terms, the diary underscores the pastoral concern and openness of one of the most involved Italian bishops on the issue of migrant workers. He did not shy from denouncing the French iron and steel management for the bad working and living conditions of the Italians, along with the local clergy, too quick to criticize the poor religious practice of the Italian immigrants.